

Extrait d'acte de naissance

Pré-demande de carte d'identité

Téléservice

Mis à jour le 18 février 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour utiliser ce télé-service, il faut créer votre compte puis saisir les informations dans *Pré-demande CNI* en ligne (rubrique Mon compte > Effectuer une nouvelle pré-demande).

Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives.

La mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Conservez le numéro de votre Pré-demande : il est indispensable à la mairie.

- <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Faire-une-pre-demande-CNI> - Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)

Articles connexes

- **[Carte nationale d'identité \(particuliers\)](#)**



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis

02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

naissance?publication=R45668